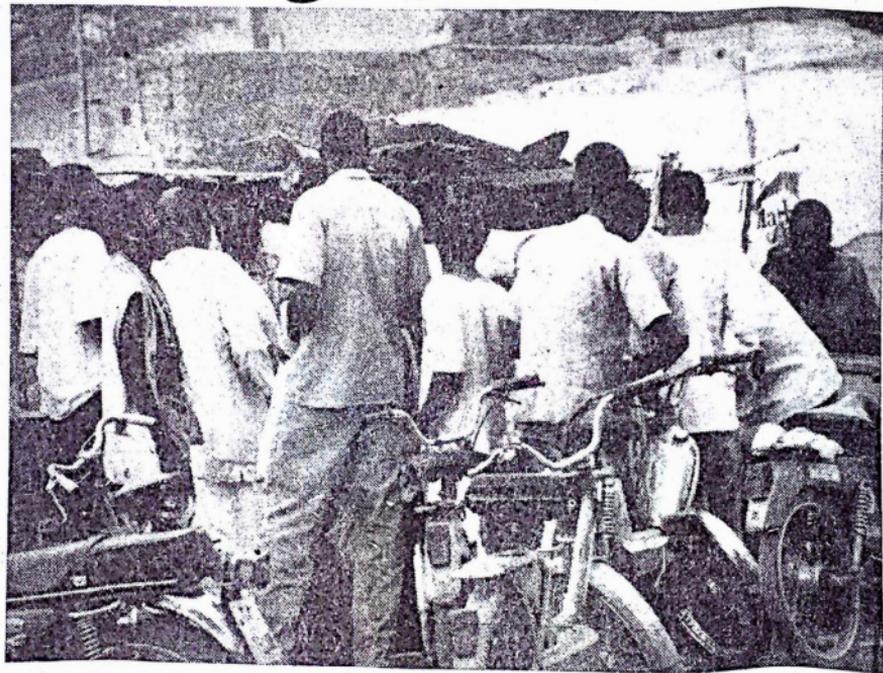


Carême et spéculation sur la glace

"Louons Dieu et demandons lui de nous pardonner nos péchés commis". Que ce soit du côté des catholiques ou des musulmans, on poursuit le même idéal à travers ce mois de carême qu'on a entamé respectivement le mercredi 04 mars et le vendredi 06 mars. Une coincidence heureuse qui n'arrive pas très souvent.



Affluence autour de la glace à Zabré daga

Carême et spéculation sur la glace

Au cours de ce mois de prière et de pénitence, on observera de part et d'autre, une certaine attitude de conversion et de réconciliation avec Dieu. Chez les catholiques, on s'abstiendra de boire de l'alcool et de manger de la viande le vendredi. Le poisson par contre pourra être servi sans problème ce jour.

Le mercredi des cendres (04 mars) et le vendredi saint (17 avril) il est recommandé un seul repas

barre de glace ne se vendra plus à 350 F mais au-delà. Elle pourra même coûter le double voire le triple quand on sait que la SOBBRA, la seule unité de production de glace, est présentement confrontée à une panne de machine qui l'oblige à ramener sa production journalière de 2400 barres à 1400 barres.

Avec cette panne de machine, les tenanciers de boisson qui reçoivent désormais 1/2 cota, seront plutôt tentés de consacrer une



Le morceau de glace est très précieux le soir et il se vend cher

dans la journée. Dans le carême musulman, le jeun est beaucoup plus long et s'étale sur un mois durant. L'abstinence est observée toute la journée. Une fois le repas pris au petit matin, le fidèle s'abstiendra de satisfaire tout besoin naturel jusqu'à la tombée du soleil.

Au-delà de l'aspect religieux, le mois de carême chez les musulmans, engendre certaines dépenses telles que l'achat du sucre, de la glace etc pour les repas du soir. Ce ne sont point des dépenses obligatoires dictées par la religion, mais avec la pratique, chaque ménage les prend en compte dans les préparatifs de ce mois de carême.

bonne partie de leur dotation à leurs boissons que de servir des revendeurs de glace. Heureusement que d'autres fabricants de glace sont là. Et ils sont très nombreux à cette période de carême à faire le commerce de glace à partir de congélateurs ou de réfrigérateurs. A la CICA tout comme à la PEYRISSAC, ces appareils de froid, notamment les congélateurs connaissent déjà de bonnes affaires.

Du côté de ces vendeurs occasionnels, on assiste également à une spéculation où de fois on est amené à vendre les sachets de 25 à 50 F. A prendre ou à laisser. A



Les vendeurs d'eau et de glace réalisent de très bonnes affaires en cette période de carême

Si au niveau du sucre, les prix semblent uniformes, ce n'est pas le cas au niveau de la glace, où on est souvent face à une véritable spéculation des prix. Surtout avec cette période de chaleur, il est évident que le marché de la glace sera très florissant. Ainsi, aux vendeurs habituels de glace, s'ajouteront beaucoup de vendeurs occasionnels.

Chaque soir, on assistera encore à une ruée vers les points de vente, notamment Zabré daga. La

défaut d'avoir de la glace, on se contente de l'eau glacée qui est aussi vendue au même prix.

A écouter ces femmes qui se livrent à ce commerce de glace, on peut facilement récolter au bout du compte entre 40 000 F et 150 000 F comme bénéfice à la fin du carême. Comme quoi l'eau se vend très bien à Ouagadougou. Pourvu que l'ONEA ne fausse pas leur calcul.